

20 mar 2021 -08:56

Appartient à Conseil des ministres du 19 mars 2021

Covid-19 : prolongation des contrats avec Medista NV

Sur proposition du ministre de la Santé publique Frank Vandenbroucke, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la prolongation des deux contrats avec la société Medista NV lancés en avril et en juin 2020 dans le cadre de la crise du coronavirus.

Depuis avril et juin 2020 respectivement, la gestion du stock stratégique de médicaments et dispositifs médicaux, d'une part, et de dispositifs médicaux pour le diagnostic in vitro dans le cadre de la crise du coronavirus, d'autre part, a été confiée à Medista NV.

Il s'agit des deux marchés suivants :

- gestion du stock stratégique de médicaments et dispositifs médicaux
- gestion du stock stratégique de dispositifs médicaux de diagnostic in vitro (DIV)

Ces marchés ont commencé respectivement le 1er avril et le 1er juin 2020 et arrivaient tous deux à échéance le 31 mars 2021. Ils sont désormais prolongés pour 6 mois, jusqu'au 1er octobre au plus tard, afin de garantir la continuité et la bonne gestion du stock stratégique de médicaments et de dispositifs médicaux (y compris les vaccins).

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Frank Vandenbroucke, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique
Rue de la Loi, 23
1000 Bruxelles
Belgique
<https://vandenbroucke.belgium.be>
info@vandenbroucke.fed.be

France Dammel
Porte-parole (FR)
+32 494 50 88 98
france.dammel@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman
Porte-parole (NL)
+32 476 28 83 13
arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be

Jan Eyckmans
Porte-parole (NL)
+32 495 25 47 24
jan.eyckmans@vandenbroucke.fed.be